

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

L'industrie chimique en Suisse. Aide-mémoire publié par le Service d'information de la Société suisse des industries chimiques, Nordstrasse 15, 8035 Zurich, 1973. — Un fascicule 21 × 30 cm, 32 pages, broché. Gratuit.

L'édition 1973 de ce petit aide-mémoire présente la situation actuelle de l'industrie chimique suisse dans notre pays et dans le monde, sous une forme condensée et attrayante. Employant 67 781 personnes, les chimiques suisses ont apporté en 1972 un excédent d'exportation de 2,5 milliards de francs au bilan de nos échanges commerciaux. A ceux qu'intéresse cette branche importante de notre économie, l'aide-mémoire 1973 donne de nombreux renseignements sur la répartition géographique, économique et personnelle de son activité, ainsi qu'un aperçu des perspectives dans le contexte technologique, économique et politique.

Extrait de la table des matières :

Les caractéristiques fondamentales. — Points de repère au cours des siècles. — Pourquoi des produits chimiques ? — Une industrie de spécialités. — La localisation en Suisse. — 67 781 collaborateurs. — 11 % des investissements pour la protection de l'environnement. — La chimie dans l'économie nationale. — Le dynamisme de la chimie suisse. — Recherche et développement préparent demain. — Présente dans les cinq continents. — Des milliers de substances. — 10,6 % des importations suisses sont des produits chimiques. — Les produits chimiques constituent 22,5 % de nos exportations, etc.

La déformation et la rupture des solides soumis à des sollicitations pluriaxiales (The deformation and the rupture of solids subjected to multiaxial stresses). Eyrolles éditeur, Paris. Colloque international de la RILEM, Cannes (4-6 octobre 1972), organisé par la Direction de la recherche de l'UTI. — Volume I : Béton, 272 pages 16 × 25 cm. — Volume II : Autres matériaux, 206 pages 16 × 25 cm. — Volume III : Méthodes d'essai et interprétation des résultats, 166 pages 16 × 25 cm. — Volume IV : Rapports généraux - Discussions, 226 pages 16 × 25 cm. — L'ouvrage est rédigé en langues française et anglaise. Prix des quatre volumes ensemble : 120 F.

Divers

La Suisse élue au Conseil des gouverneurs de l'AIEA

Le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organe directeur de cette organisation, composé de 34 membres et nouvellement constitué, a élu le 25 septembre 1973 M. Naraichi Fujiyama (Japon) président pour 1973/74. Les vice-présidents sont : MM. H. H. Koch (Danemark) et J. Neumann (République socialiste de Tchécoslovaquie).

Lors de la 17^e session ordinaire de la Conférence générale qui a pris fin à Vienne le 24 septembre, 18 Etats membres, dont la Suisse, ont été élus au Conseil. Il s'agit du premier Conseil des gouverneurs qui ait été constitué conformément à la version modifiée de l'article VI du Statut, entrée en vigueur le 1^{er} juin 1973. Trente-quatre Etats membres sont maintenant représentés au Conseil, contre 25 en 1972. Cent cinq Etats sont membres de l'Agence. Les 34 pays suivants sont maintenant membres du Conseil des gouverneurs de l'Agence : Afrique du Sud, Algérie, République Fédérale d'Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, République de Corée, Costa Rica, Danemark, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Liban, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Royaume-Uni, Soudan, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, URSS.

La Suisse est représentée au Conseil des gouverneurs par M. Claude Zanger, vice-directeur de l'Office de l'économie énergétique et chef de la subdivision de l'énergie atomique de cet office.

Un grand pas vers un dessalage plus économique de l'eau de mer

La mise au point d'un additif à base d'un polymère d'acide dicarbonique va permettre que le dessalage de l'eau de mer coûte notablement moins cher. Cette découverte chimique est importante à l'heure où les ressources mondiales en eau douce se font plus rares. Développée par la filiale anglaise de la maison suisse Ciba-Geigy, agissant en collaboration avec les autorités britanniques de l'énergie atomique, cette substance préviendra désormais la formation de tartre dans les installations de distillation de l'eau de mer ; ce processus de formation de tartre, contre lequel on n'avait trouvé jusqu'ici aucun remède efficace, rendait cette méthode de dessalement dangereuse et très coûteuse.

Ce nouveau produit, simple à manier, dont les propriétés demeurent efficaces jusqu'à une température de 121 degrés, permettra de simplifier les installations techniques et d'en abaisser sensiblement les coûts d'exploitation.

Il a fallu cinq années de travail de recherche et de développement pour mettre au point cette substance ; elle va maintenant être essayée à l'échelle industrielle dans une installation de dessalement du golfe Persique.

Congrès

L'homme, l'air, l'eau, le bruit et l'hygiène publique

Paris, 10-14 septembre 1974

Un colloque international sur la lutte contre la pollution de l'air, contre le bruit et sur les déchets sera organisé à Paris du 10 au 14 septembre 1974, au Parc des Expositions de l'Aéroport de Paris-Le Bourget. Il sera complété par le 3^e Salon international « L'homme, l'air et l'eau, le bruit et les déchets — Environnement expo », qui se tiendra en septembre de l'année prochaine en conjonction avec le 7^e Congrès international de la Recherche sur la pollution de l'eau. En effet, après Londres, Tokio, Munich, San Francisco et Jérusalem, l'Association internationale de Recherche sur la pollution de l'eau (AIRPE) organise son 7^e congrès en France, à Paris, du 9 au 13 septembre 1974 au Centre international, Palais des Congrès, Porte Maillot.

Renseignement : Direction générale du Congrès, 8, rue de la Michodière, 75002 Paris, France.

Technique d'entraînement électrique

Zurich-Oerlikon, 21 et 22 novembre 1973

C'est le thème des Journées d'information organisées les 21 et 22 novembre par l'Association suisse des électriques (ASE) et l'Association suisse pour l'automatique (ASSPA).

Mercredi 21 novembre 1973

10 h. 45
Allocution de M. R. Richard, ingénieur diplômé EPF-Zurich, président de l'ASE.
Ouverture et conférence d'introduction de M. R. Zwicky, professeur à l'EPF de Zurich, président de l'ASSPA, président de la journée et des débats : « Verfahren der elektrischen Antriebstechnik. »

1. « Regelungsmethoden in der elektrischen Antriebstechnik. »
Conférencier : M. O. Kolb, Dr sc. techn., SA Brown, Boveri & Cie, Baden.
Discussion.

14 h. 15

- Sujet* : « Technik und Theorie der Umrichterantriebe. »
2. « Antriebe mit stromrichtergespeisten Synchronmaschinen. »
Conférencier : M. A. Haboek, ingénieur diplômé, Siemens S.A., Erlangen-A.
Discussion — Récréation.

3. « Umrichtergespeiste Antriebe mit Asynchronmaschinen. »
Conférencier : M. H. R. Bühler, professeur à l'EPFL, Lausanne.
Discussion.

Environ 17 h. 45

Clôture de la première journée.

Jeudi 22 novembre 1973

8 h. 45

- Président de la journée et direction des débats : M. H. R. Bühler, professeur à l'EPFL, Lausanne.

- Sujet* : « Anwendungsorientierte Behandlung moderner Lösungen in der Antriebstechnik. »

4. « Mise en vitesse de machines synchrones au moyen de convertisseur statique de fréquence, dans les centrales électriques. »
Conférencier : M. A. Vuomard, ingénieur-technicien ETS, BBC Société anonyme Brown, Boveri & Cie, Baden.
Discussion.

5. « Drehzahlvariable Antriebe in Elektrizitätswerken. »
Conférenciers : M. W. Siepmann, ingénieur dipl. et M. H. J. Nitschke, ingénieur dipl., AEG-Telefunken, Berlin.
Discussion — Récréation.

6. « Umrichter und klassische Gleichstromtechnik in industriellen Antrieben. »
Conférencier : M. S. Zürcher, ingénieur diplômé EPF-Zurich, BBC Société anonyme Brown, Boveri & Cie, Baden.
Discussion.

14 h. 15

7. « Traktionsantriebe, Erfordernisse und Möglichkeiten. »
Conférencier : M. H. H. Weber, Dr ès sc. techn., Direction générale CFF, Berne.
Discussion.

8. « Wirk- und Blindleistungsregelung von Netzkupplungs-umformern 50-16 2/3 Hz mit Umrichterkaskade. »
Conférencier : M. H. Stemmler, Dr sc. techn., ingénieur, SA Brown, Boveri & Cie, Baden.
Discussion.

Environ 16 h. 15

Clôture des journées.

Finance de Congrès (deux jours) : Fr. 100.— (pour les membres de l'ASE et de l'ASSPA : Fr. 60.—).

Renseignements et inscriptions : jusqu'au samedi 10 novembre 1973, au Secrétariat administratif de l'ASE, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, en virant le prix sur le compte de chèques postaux de l'ASE N° 80-6133.

Communications SVIA

Candidatures

M. Claude Baudat, architecte, diplômé EPUL en 1958.
(Parrains : MM. A. George et H. P. Auberson.)

M. Pierre Eckerlin, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1964.
(Parrains : MM. I. Pfister et R. H. Lambert.)

M. Joseph Marasco, ingénieur physicien, diplômé de l'Université de Genève en 1973 et de State University of New-York.
(Parrains : MM. Prof. L. Pflug et Prof. B. Vittoz.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de

la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Carnet des concours

Ecole primaire à Susten/Loèche

Jugement

Le jury, composé de Charles Zimmermann, président, Ernst Anderegg, Albert Gnägi, Peter Lanzrein, Robert Zumstein, Alois Locher, Herbert Marty, William Loretan et Regina Mathieu, membres, s'est réuni les 18 et 19 octobre 1973 à Susten. Après examen des 24 projets présentés, il a décidé d'attribuer les prix suivants :

- 1^{er} prix : Fr. 7000.—, « ABC ... Z » avec mandat d'exécution : M. Arnold Meichtry, Chêne-Bougeries/Genève.
2^e prix : Fr. 5500.—, « STERN » : MM. Xavier Furrer et Willy Jeiziner, Viège.
3^e prix : Fr. 5000.—, « CH » : MM. Edouard Furrer et Paul Morisod, Sion.
4^e prix : Fr. 4000.—, « REMBUE » : M. Helmuth Furrer, Zumikon/ZH.
5^e prix : 3500.— « RAAK » : M. Roger Lötscher, Susten-Loèche.
6^e prix : Fr. 3000.—, « LOGOS » : Baustudio 32, M. Xili Guntern, Brigue.

Achat : projet « 19620 », de M. Alberto de Chastonay, Sierre.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 19 et 20 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir pages 8, 10, 16 des annonces

Informations diverses

Une contribution genevoise au problème de la prise de données

Les lecteurs de documents Bell & Howell, qui sont des lecteurs optiques de marques, permettent la lecture de documents mécanographiques établis de façon très simple, à la source même de l'information.

Les marques que peut reconnaître cet appareil peuvent être une perforation classique, des marques imprimées soit à la création du document, soit à l'aide d'une imprimante, un trait de crayon noir dans une case, dans n'importe quelle combinaison.

Le document peut être une carte perforée normale, raccourcie ou allongée ou une page jusqu'au format A3.

La prise de l'information se fait à la source en cochant au crayon le document préparé en conséquence. Ces documents sont ensuite passés dans le lecteur manuellement ou en injection automatique, les informations transmises au système de traitement de données.

Le mode de transmission dépend de l'application. On peut transférer le contenu des documents sur un autre support, par carte ou ruban perforé, bande magnétique ou directement à l'ordinateur, localement ou à distance, par ligne téléphonique ou par le télex.

Prise de commandes

Une application a été réalisée à Genève pour le compte d'une entreprise qui reçoit chaque jour des bons de commandes établis